



## Compte-rendu

### I - Composition de l'assemblée

#### Présents :

DELAUNAY Martin, Animateur Natura 2000 - Association Terres de vie en Lozère  
DELMAS Dominique, Conseil départemental  
GALLARD Christophe, Jeunes Agriculteurs  
TOIRON Laurent, Maire de Pelouse  
VALETTE Michel, CDOS et Foyer de Disciplines Nordiques  
WATREMEZ Sandrine, mission ENS, Conseil Départemental

#### Excusés :

Agence de l'Eau Adour Garonne  
Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie  
Chambre d'Agriculture de la Lozère  
Direction Départementale des Territoires de la Lozère  
DEBENNE Éric, Comité Départemental de Tourisme

### II - Ouverture de la séance et ordre du jour

Laurent TOIRON ouvre la séance en remerciant les participants et rappelle les objectifs de la réunion :

- Présenter le bilan de l'animation 2021 ;
- Définir le programme d'animation 2022 ;
- Aborder toute question relative à la vie du site Natura 2000.

*Le comité de pilotage (COPIL) est animé par Martin DELAUNAY. Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du COPIL suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour (présentation en annexe).*

M. DELAUNAY rappelle que cette année, le bilan ne portera que sur une période d'animation de 9 mois, allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre. Certains suivis hivernaux n'ont donc pas encore été réalisés.

### III – Présentation du bilan de l'animation 2021

#### Suivis des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Plusieurs parcelles engagées en MAEC ont été suivies pour évaluer l'évolution de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

Un renouvellement des contrats MAEC engagés en 2015 et 2016 sur le territoire du PAEC Margeride Est a été réalisé. Les mesures d'entretien des linéaires et d'ouverture de milieux ne seront plus ouvertes pendant cette période, tant qu'il n'est pas possible d'animer et de mettre à jour les plans de gestion. Des basculements de mesures ont été réalisés quand cela était possible. Une information des agriculteurs a été réalisée.

Le réengagement n'était pas obligatoire.

L'animateur Natura 2000 reste disponible en cas de contrôle agricole pour apporter des compléments d'information sur les diagnostics.

En tant qu'animateur, il est difficile d'avoir un retour des de la DDT sur les surfaces engagées réellement à la contractualisation par agriculteur.

### **Action de gestion hors contrat**

Aucun contrat n'a été signé cette année.

Un chantier de coupe de bois d'environ 20ha dans une parcelle agricole appartenant à la commune s'est déroulé cet été. Ces travaux visent une exploitation du bois, permettant un meilleur accès à la ressource fourragère pour l'exploitant agricole, et l'amélioration des pelouses à Nard, landes européennes et zones tourbeuses voisines.

L. TOIRON : Le chantier se poursuivra l'année prochaine sur une parcelle voisine. Un suivi de l'évolution du milieu pourra être mis en place.

### **Charte Natura 2000**

Aucun démarchage n'a été réalisé par l'animateur pour la signature de la charte auprès de propriétaires ou exploitants pouvant être exonérés de TFNB.

Une charte « activité » départementale est en cours de création. Le projet a été validé par la DREAL. Ce document sera étudié en collaboration avec tous les animateurs Natura 2000 du département et sera finalisé en 2022.

M. VALLETTE : Il faudrait que le CDOS soit impliqué dans cette charte loisir.

S. WATREMEZ : Le Département est en train de développer un outil de centralisation et la bonne gestion des itinéraires sentiers de randonnées en Lozère à destination des communautés de communes et à termes, du grand public. Il serait intéressant d'inclure des informations relatives aux sites Natura 2000 croisées. La charte pourra également être présentée en Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI).

### **Évaluation des incidences**

L'animateur a été sollicité pour accompagner des structures et propriétaires privés dans la rédaction des évaluations d'incidence : travaux de coupe, manifestation sportive KYMCO, travaux éoliens en cours.

### **Suivi, étude**

Aucun spécimen de la Malaxis des marais (*Hammarbya paludosa*) n'a été observé en 2021. La station sud avait été largement visitée (piétinement). Il semble délicat de signaler sa présence pour éviter la surfréquentation.

Les stations potentielles mises en avant lors de l'étude menée par l'ALEPE en 2019 ont également été prospectées, sans observation.

Un pré-diagnostic fonctionnel des zones humides suivi hydrologique des têtes de bassin versant porté par le Syndicat Mixte Lot Dourdou a été rendu. Il est prévu de poser les instruments de mesures courant 2022. Ce projet permettra une meilleure compréhension du fonctionnement des tourbières de la Margeride.

Un inventaire sur les abeilles sauvages du territoire est en cours, mais hors financements Natura 2000.

## **Animation, sensibilisation**

Une balade commentée autour du lac a été organisée en mai afin d'offrir aux randonneurs une interprétation des paysages et habitats naturels rencontrés tout au long du sentier. Un temps important a été consacré à la présentation et à l'exploration des zones tourbeuses à proximité.

Une grande animation a été réalisée avec toutes les classes de l'école de Laubert autour du lac de Charpal. Les enfants ont pu observer et expérimenter tous les mystères des tourbières. Un herbier a été réalisé avec les plus petits. Des contenus d'animation ont été transmis aux enseignants afin d'assurer une continuité avec leurs travaux en classe.

L'exposition départementale a été installée le mois de septembre dans l'office du tourisme de Châteauneuf de Randon, avec les livrets pédagogiques pour animer la visite du centre aéré de Châteauneuf.

M. VALLETTE : Quelques panneaux pourront être installés au foyer de ski de Laubert, comme l'année dernière.

Les plaquettes avec les itinéraires et la plaquette jeunes sont toujours distribuées, et bientôt en rupture de stock.

Un stand a été tenu pour le salon du Mende Festival Photo en septembre.

La pièce de théâtre « Je suis un Saumon » fut jouée à Arzenc-de-Randon par G. CANAR de la compagnie Le Chat Des Six Rennes. La mise en place d'événements associant les thématiques culturelles et écologiques fonctionne toujours bien sur le territoire. L'événement s'est clôturé avec un verre offert par la commune.

La lettre info est en cours de finalisation et sera déposée en mairies, qui pourront la diffuser avec leurs bulletins municipaux.

L'actualité du site Natura 2000 a été relayée via la presse, le panneau d'affichage, la page Facebook et le site internet.

## **Mise en œuvre du DOCOB**

Le chargé de mission a participé aux diverses réunions, journées départementales, visioconférences techniques sur le PAEC et l'animation Natura 2000.

► **Le COPIL valide à l'unanimité le bilan de l'animation 2021**

## **IV - Définition du programme d'animation 2022**

Le programme d'animation 2021 a été complété par les suggestions proposées par les membres du COPIL puis validé (en annexe).

## **V – Conclusion**

L. TOIRON remercie tous les membres du COPIL pour leur participation.

Laurent TOIRON  
Président du COPIL